

LE FIGARO Sciences

Les pêcheries néo-zélandaises condamnent le dauphin de Maui

Christophe Pala; 0

602 words

18 March 2017

Le Figaro

FIGARO

A

14

22583

French

(c) Copyright 2017 Le Figaro.

À L'AUTRE BOUT du Pacifique, le dauphin néo-zélandais de Maui, selon un recensement génétique, ne comporte plus qu'une soixantaine d'exemplaires éparpillés sur 600 kilomètres de côtes, contre 110 il y a une douzaine d'années et 2 000 en 1970. Lui aussi se prend dans les filets maillants et dans les filets dérivants qui ratissent fréquemment les eaux productives de la côte ouest de l'île du Nord, près d'Auckland. Mais, à la différence des braconniers mexicains (voir ci-dessus) les pêcheurs néo-zélandais opèrent en parfaite légalité. Ou presque. Une enquête récente de l'université de Colombie-Britannique a révélé qu'ils rejettent par-dessus bord un tiers des captures qui leur sont inutiles, ce qui est strictement interdit, et bien sûr ne les déclarent pas.

Les autorités à leur tour ne comptent pas ces rejets dans leurs statistiques nationales. Du coup, une étude publiée en 2009, qui comparait les statistiques officielles de 53 pays, a classé la Nouvelle-Zélande numéro un pour le développement durable. « Sur le papier, ils étaient parfaits », grogne Daniel Pauly, chercheur français en halieutique à l'université de la Colombie-Britannique à Vancouver, et coauteur des deux articles. « Après, on a compris que leur vrai talent, c'est le mensonge. »

« Pour les dauphins c'est ce qu'il y a de pire », dit Elisabeth Slooten, professeur de zoologie marine à l'université d'Otago et auteur d'une cinquantaine d'articles sur ces mammifères. « Les pêcheurs en déclarent un tué sur vingt. »

Cinq noyades par an

Depuis quatre ans, la commission baleinière internationale, ainsi que l'UICN, le WWF, Greenpeace et plusieurs douzaines d'ONG, demandent chaque année au gouvernement d'interdire la pêche au filet dans l'habitat du Maui - 32 000 km² - pour le sauver. Le gouvernement réplique qu'il l'a déjà fait dans 5 % de l'habitat et qu'il n'y a aucune preuve que des dauphins existent dans les zones non protégées. « Ceci nous confirme que nous avons mis en place les restrictions dans la zone appropriée », explique d'ailleurs Phil Rennie, le porte-parole du ministre des Industries primaires, qui supervise la pêche.

Elisabeth Slooten n'est pas d'accord. « S'il y avait 110 dauphins il y a quinze ans et qu'il y en a la moitié actuellement, c'est bien qu'ils sont victimes des filets », s'indigne-t-elle. « Si les mesures étaient efficaces, il y en aurait plus, pas moins. »

Mais une telle interdiction affecterait les chalutiers de Sanford Ltd., la plus grosse compagnie de pêche du pays, qui possède notamment 60 % des quotas de dorade dans l'habitat du Maui. Son actionnaire principal, Peter Goodfellow, est également président du parti néolibéral au pouvoir, le Parti national. « On se demande si le gouvernement aurait une attitude différente s'il n'avait pas des liens si proches avec Sanford », s'interroge encore la chercheuse. Volker Kuntzsch, PDG de Sanford, l'admet : « Je sais que nous n'avons pas bonne réputation. » Pour prouver que l'entreprise prend le danger d'extinction du Maui au sérieux, l'entreprise s'est engagée publiquement à inventer d'ici à cinq ans un nouveau filet de chalut qui ne noie jamais de dauphins. « Sinon, on arrêtera la pêche au chalut », dans son habitat, assure-t-il.

Au rythme actuel de cinq dauphins noyés par an, selon une étude du gouvernement, dans cinq ans il en restera 25. « Ce sera trop tard », affirme Elisabeth Slooten. - C. P.

542.0.101511638

Document FIGARO0020170318ed3i0003b

Search Summary

Text	daniel pauly
Date	All Dates
Source	All Sources
Author	All Authors
Company	All Companies
Subject	All Subjects
Industry	All Industries
Region	All Regions
Language	All Languages
Results Found	1,419
Timestamp	26 March 2019 6:22 PM